

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

188229 - La récitation quotidienne des plus beaux noms d'Allah procure-t-elle une récompense divine?

question

Je voudrais commencer à réciter les plus beaux noms d'Allah quotidiennement à partir du prochain mois du Ramadan. Quelle est la récompense que cela est susceptible de me procurer? Quelles sont les heures appropriées pour cette pratique cultuelle?

la réponse favorite

Louanges à Allah

la Sunna enseigne que la récompense du recensement des plus beaux noms d'Allah Très-haut c'est le paradis. Al-Bokhari (-2736) et Mouslim (2677) ont rapporté d'après Abou Hourayrah (P.A.a) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «Allah possède certes 99 noms, cent moins un. Celui qui les recense accèdera au paradis. Le recensement évoqué dans le hadith s'applique à ce qui suit:

1. Leur apprentissage par cœur.
2. La connaissance de leur sens.
3. S'y confirmer pratiquement. Quant on sait qu'Allah est l'Unique, on ne Lui associe rien. Quant on sait qu'Il est celui qui garantit la subsistance, on ne la demande à nul autre. Quant on sait qu'il est le Miséricordieux, on accomplit les actes qui nous rendent aptes à bénéficier de Sa miséricorde, etc.
4. Les employer pour L'invoquer conformément à la parole du puissant et Majestueux: **C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms..** (Coran,7:180). C'est

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

dire : ô Clément! Sois clément avec moi. O pardonneur! pardonne moi. O Celui qui agrée le repentir! Agrée mon repentir, etc.

Ceci vous permet de savoir, ô sœur auteur de la question, qu'il n'est pas institué de se contenter de réciter lesdits noms sans en avoir une bonne compréhension et sans les pratiquer et les employer dans ses invocations. Selon Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine: **Les recenser ne signifie pas les écrire sur une feuille pour les lire de façon répétée dans le but de les apprendre par cœur.** Extrait de Madjmou fatawa wa rassail Ibn Outhaymine (1/74).

Nul doute que l'emploi du mois de Ramadan pour lire le Coran est préférable à son usage pour se livrer à un autre dhikr quelconque. Aussi vous recommandons-nous de vous livrer fréquemment à la lecture du Coran et à la méditation de ses sens sans négliger les invocations formulées avec l'utilisation des noms d'Allah Très-haut.

Allah le sait mieux.